

CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE
2015-2018
DOCUMENT SYNTHÈSE



ADOPTÉ AU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DU 9 DÉCEMBRE 2014
EN VERTU DE LA RÉOLUTION CC-141209-4200

OUVERTURE DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC SELON LA RÉSOLUTION CC-141209-4195

Modification de l'aire de desserte des écoles des Perséides et Rose-des-Vents :

- en rattachant les sections 1, 2, 4 et 5 à l'école Rose-des-Vents;
- en rattachant la section 3 à la nouvelle école primaire de Saint-Joseph-du-Lac;
- en rattachant la section 6 à l'école des Perséides;
- en appliquant la continuité pour tous les élèves du primaire en provenance des sections 1, 2, 4, 5 et 6 ainsi que pour les élèves du 3^e cycle en provenance de la section 3.

Attribution de l'aire de desserte de la nouvelle école de Saint-Joseph-du-Lac au bassin d'alimentation de l'école secondaire d'Oka.

DE MODIFIER, à partir de l'année scolaire 2015-2016, l'aire de desserte de l'école Rose-des-Vents en y rattachant les sections 1, 2, 4 et 5 du document de consultation du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018;

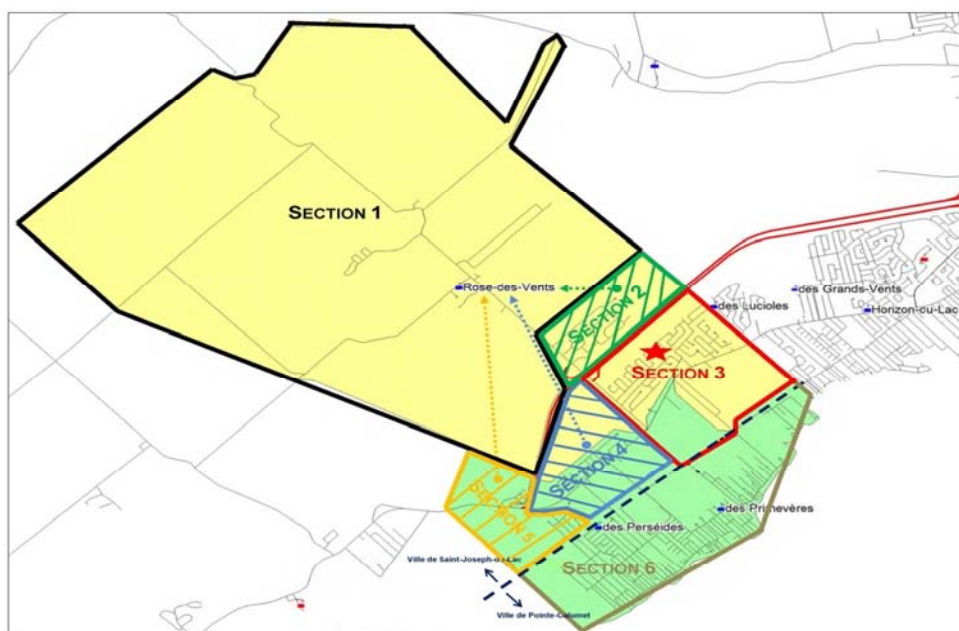
DE MODIFIER, à partir de l'année scolaire 2015-2016, l'aire de desserte de l'école des Perséides en y attribuant uniquement la section 6 du document de consultation du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018;

DE DÉFINIR, à partir de 2015-2016, l'aire de desserte de la nouvelle école primaire de Saint-Joseph-du-Lac en y rattachant la section 3 du document de consultation du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018;

DE PERMETTRE la continuité au primaire pour tous les élèves du préscolaire et du primaire en provenance des sections 1, 2, 4, 5 et 6 du document de consultation du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018;

DE PERMETTRE la continuité au primaire pour les élèves de la section 3 du document de consultation du Cadre d'organisation scolaire 2015-2018 qui seront au 3^e cycle du primaire en 2015-2016;

DE RATTACHER la clientèle de l'aire de desserte de la nouvelle école primaire de Saint-Joseph-du-Lac à l'école secondaire d'Oka.



École des Perséides vers la nouvelle école de Saint-Joseph-du-Lac		
Nom de rue		Numéro civique
d'Oka	chemin	3601 à 3777 3606 à 3738
du Marché	place	complet
Paquin	rue	complet

École des Perséides vers l'école Rose-des-Vents		
Nom de rue		Numéro civique
47 ^e Avenue Nord		complet
47 ^e Avenue Sud		complet
48 ^e Avenue Nord		complet
48 ^e Avenue Sud		complet
59 ^e Avenue Sud		complet
60 ^e Avenue Nord		complet
60 ^e Avenue Sud		complet
61 ^e Avenue Nord		complet
Briand	rue	complet
Charrette	rue	complet
d'Oka	chemin	3789 à 4411 3800 à 4380
de la Baie	montée	complet
des Jacinthes	rue	complet
des Marguerites	rue	complet
des Pivoines	rue	complet
des Tulipes	rue	complet
Desjardins	rue	complet
Dumoulin	croissant	complet
Dumoulin	rue	complet
Giguère	rue	complet
Giroux	place	complet
Gravel	rue	complet
Jovel	rue	complet
L'Écuyer	croissant	complet
Lavallée	rue	complet
Marineau	rue	complet
Nicolas	rue	complet
Varin	croissant	complet

École Rose-des-Vents vers la nouvelle école de Saint-Joseph-du-Lac		
Nom de rue		Numéro civique
Agathe	croissant	complet
André	rue	complet
Benoit	rue	complet
Bernard	croissant	complet
Caron	rue	complet
Catherine	rue	complet
Claudia	rue	complet
d'Oka	chemin	3371 à 3593 3374 à 3598
Denis	rue	complet
des Sables	rue	complet
Émile-Brunet	rue	complet
Félix	rue	complet
Florence	rue	complet
Francine	rue	complet
Gabrielle	rue	complet
Henri-Rybicki	place	complet
Jacques	rue	complet
Jean-Guy	rue	complet
Joannie	rue	complet
Joseph	avenue	complet
Julien	rue	complet
Laurence	rue	complet
Lucien-Giguère	rue	complet
Marie-Hélène	place	complet
Mathieu	place	complet
Maurice-Cloutier	rue	complet
Michel	rue	complet
Pierre-Luc	rue	complet
Principal	chemin	1 à 281 2 à 312
Proulx	rue	complet
Réjean	rue	complet
Rémi	rue	complet
Thérèse	croissant	complet
Vaillancourt	rue	complet
Valéri-Paquin	rue	complet
Vicky	rue	complet
Yvon	rue	complet

DÉBORDEMENT DE LA CLIENTÈLE À L'ÉCOLE HORIZON-SOLEIL

SELON LA RÉOLUTION CC-141209-4196

Déplacement de groupes d'élèves du préscolaire 5 ans vers l'école du Mai en appliquant la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements* puis retour à l'école Horizon-Soleil l'année suivante.

DE DÉTERMINER, au printemps 2015 et pour les années suivantes, la localisation de groupes d'élèves du préscolaire 5 ans de l'école Horizon-Soleil vers l'école du Mai uniquement pour leur préscolaire 5 ans, étant entendu que le nombre de groupes du préscolaire 5 ans à déplacer sera déterminé en fonction du nombre d'élèves de niveau primaire à scolariser à l'école Horizon-Soleil en 2015-2016 et les suivantes;

D'AVISER les parents, lors de la période d'admission et d'inscription à l'école Horizon-Soleil, que l'école de fréquentation de leur enfant leur sera confirmée au mois de juin de chaque année.



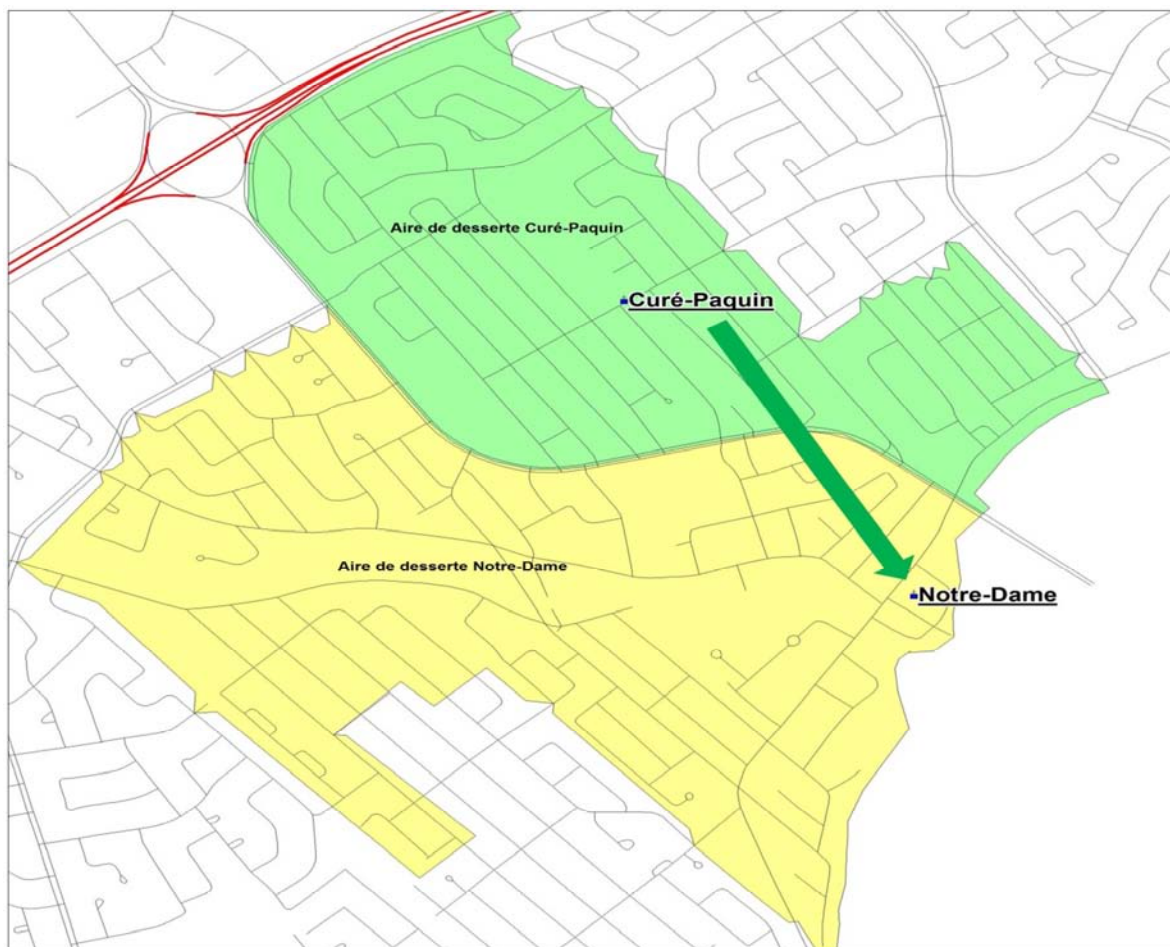
TRAVAUX À L'ÉCOLE CURÉ-PAQUIN ENTRAÎNANT UNE DIMINUTION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

SELON LA RÉOLUTION CC-141209-4197

Déplacement de groupes d'élèves du préscolaire 5 ans vers l'école Notre-Dame puis retour à l'école Curé-Paquin l'année suivante.

DE DÉTERMINER, au printemps 2015 et pour les années suivantes, la localisation de groupes d'élèves du préscolaire 5 ans de l'école Curé-Paquin vers l'école Notre-Dame uniquement pour leur préscolaire 5 ans, étant entendu que le nombre de groupes du préscolaire 5 ans à déplacer sera déterminé en fonction du nombre d'élèves de niveau primaire à scolariser à l'école Curé-Paquin en 2015-2016 et les années suivantes;

D'AVISER les parents, lors de la période d'admission et d'inscription à l'école Curé-Paquin, que l'école de fréquentation de leur enfant leur sera confirmée au mois de juin de chaque année.



MODIFICATION TECHNIQUE DE L'AIRE DE DESSERTE DES ÉCOLES ARC-EN-CIEL ET AU CŒUR-DU-BOISÉ

SELON LA RÉOLUTION CC-141209-4198

Modification de l'aire de desserte des écoles Arc-en-ciel et au Cœur-du-Boisé en rattachant les rues Arbic, Cardinal et Prud'homme à l'école au Cœur-du-Boisé et en appliquant la continuité à tous les élèves de l'école Arc-en-ciel.

École Arc-en-ciel vers l'école au Cœur-du-Boisé		
Nom de rue		Numéro civique
Arbic	rue	complet
Cardinal	rue	complet
Prud'homme	rue	complet



